



Yaoundé, le 02 OCT 2023.

DIRECTION GENERALE/HEAD OFFICE

23N° 001 /ADD/FEICOM/DG/DMRFDC/SD/AS/SM/WSS

ADDENDUM N°01 A LA DEMANDE DE COTATION N°014/DC/FEICOM/CIPM/2023 du 28 août 2023

POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES GADGETS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION AU FEICOM

Portant ajustement de certaines exigences de la DC sus évoquée.

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

COMMUNIQUE :

Aux soumissionnaires :

| Au lieu de  | Lire plutôt   |
|---|---|
| <u>Enveloppe A : Pièces administratives</u><br><br>N.B : l'absence d'une pièce entraîne l'élimination de l'offre après le délai réglementaire de 48 heures à l'exception du cautionnement de soumission, qui entraîne le rejet immédiat de l'offre. | <u>Enveloppe A : Pièces administratives</u><br><br>NB : Les pièces doivent dater de moins de trois (03) mois. L'absence d'une pièce administrative entraîne l'élimination de l'offre 48 heures après l'ouverture des plis, à l'exception du cautionnement de soumission dont l'absence entraîne le rejet immédiat de l'Offre. |

Le reste sans changement.

Le présent additif est adressé aux candidats, ayant acheté la demande de cotation sus visée et à toute autre entreprise désirant soumissionner.

Ampliations :

- ✓ MINMAP ATCR ;
- ✓ ARMP pour insertion au JDM ;
- ✓ Président/CIPM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/Archives.

LE DIRECTEUR GENERAL,

02 OCT 2023



*Philippe Camille Akoa*  
MAGISTRAT HORS-HIERARCHIE